

RESPONSABILITÉ • ÉTHIQUE • TRAÇABILITÉ

RAPPORT DE CONFORMITÉ AUDIT ÉTHIQUE

Évaluation des exigences sociales et environnementales tout au long des processus de fabrication des produits C2R.

Référence : C2R-ETH-2026-001

Date d'émission : 26 juillet 2026

SIGNÉ C2R

01 - ENGAGEMENT C2R

PÉRIMÈTRE de l'audit éthique

Le présent rapport définit le dispositif interne C2R de vérification des exigences sociales et environnementales applicables aux fournisseurs, sous-traitants et sites participant à la fabrication, au marquage, au conditionnement et au transport des produits C2R.

CHAÎNE DE VALEUR COUVERTE

Approvisionnement des matières, coupe, confection, teinture, impression, broderie, finition, emballage, stockage et organisation du transport.

PRINCIPES DIRECTEURS

- 1 DROITS HUMAINS** Respect de la dignité, absence de travail forcé, de traite et de discrimination.
- 2 PROTECTION DES MINEURS** Interdiction du travail des enfants et vérification de l'âge légal.
- 3 TRAVAIL DÉCENT** Rémunération, temps de travail, repos, liberté d'expression et traitement équitable.
- 4 SANTÉ & SÉCURITÉ** Prévention des accidents, équipements de protection, hygiène et préparation aux urgences.
- 5 ENVIRONNEMENT** Gestion responsable de l'eau, de l'énergie, des déchets, des émissions et des substances.
- 6 TRAÇABILITÉ** Identification des sites, matières, lots, opérations et actions correctives.

NATURE DE L'ATTESTATION

Audit et attestation internes C2R fondés sur les documents, visites, entretiens et preuves effectivement collectés. Ce rapport ne remplace pas une certification tierce accréditée.

02 - TRAVAIL RESPONSABLE

Audit de conformité sociale

EXIGENCE	POINTS DE CONTRÔLE	PREUVES ATTENDUES	STATUT
Travail des enfants	Âge minimum légal, contrôle d'identité, protection des jeunes travailleurs	Registre du personnel, pièces d'âge, politique écrite	À VÉRIFIER
Travail forcé	Liberté de quitter l'emploi, absence de rétention de documents ou de dépôt	Contrats, entretiens, procédures RH	À VÉRIFIER
Rémunération	Salaire légal, paiement régulier, heures supplémentaires et avantages	Bulletins, relevés de paie, pointage	À VÉRIFIER
Temps de travail	Durées, pauses, repos hebdomadaire, congés et heures supplémentaires	Registres horaires, plannings, entretiens	À VÉRIFIER
Non-discrimination	Égalité de traitement, recrutement, rémunération et évolution	Politique RH, dossiers, mécanisme de plainte	À VÉRIFIER
Harcèlement	Tolérance zéro, dignité, prévention des violences et abus	Code de conduite, formations, enquêtes	À VÉRIFIER
Liberté d'association	Dialogue social et représentation sans représailles	Procès-verbaux, représentants, entretiens	À VÉRIFIER

RÈGLE DE CONFORMITÉ

Toute atteinte au travail des enfants, au travail forcé, à la dignité ou à la sécurité constitue une non-conformité critique exigeant une action immédiate.

03 - SITES DE PRODUCTION

Protection des personnes et des ressources

EXIGENCE	POINTS DE CONTRÔLE	PREUVES ATTENDUES	STATUT
Sécurité incendie	Issues libres, alarmes, extincteurs, plans d'évacuation et exercices	Registres, photos, maintenance, exercices	À VÉRIFIER
Santé au travail	Premiers secours, suivi des accidents, postes adaptés et ventilation	Registre accidents, trousse, visites	À VÉRIFIER
EPI	Protections adaptées à la coupe, couture, chaleur, poussières et produits	Inventaire, distribution, observation	À VÉRIFIER
Bâtiments	Stabilité, hygiène, éclairage, sanitaires et eau potable	Inspection site, maintenance, analyses	À VÉRIFIER
Produits chimiques	Inventaire, étiquetage, stockage, fiches de sécurité et formation	FDS, registre, zones de stockage	À VÉRIFIER
Déchets	Tri, stockage, valorisation et filières autorisées	Bordereaux, contrats, registres	À VÉRIFIER
Eau	Suivi des consommations, effluents et prévention des rejets non maîtrisés	Factures, compteurs, analyses, procédures	À VÉRIFIER
Énergie & émissions	Mesure, réduction, maintenance et prévention des pollutions	Données énergie, plans d'action, contrôles	À VÉRIFIER

PRÉVENTION

Le fournisseur doit identifier ses risques, former les équipes, maintenir les installations et documenter les mesures de réduction des impacts.

04 - PROCESSUS D'AUDIT

Vérification, preuves et actions correctives

1

PRÉQUALIFICATION

Questionnaire fournisseur, localisation des sites, licences, politiques et cartographie des sous-traitants.

2

REVUE DOCUMENTAIRE

Contrats, registres, paie, horaires, sécurité, déchets, eau, énergie et substances.

3

VISITE ET ENTRETIENS

Observation des locaux, entretiens confidentiels et vérification des pratiques réelles.

4

CLASSEMENT DES ÉCARTS

Critique, majeur, mineur ou observation selon le risque humain, légal et environnemental.

5

PLAN CORRECTIF

Responsable, action, preuve attendue, délai et contrôle de clôture.

6

SUIVI CONTINU

Réévaluation périodique, contrôle des nouveaux sites et suspension en cas de manquement grave.

TRAÇABILITÉ OBLIGATOIRE

Chaque lot C2R doit pouvoir être relié au fournisseur, au site de production, aux matières, aux opérations de transformation, aux contrôles effectués et aux actions correctives éventuellement ouvertes.

05 - DÉCLARATION C2R

Attestation de conformité éthique

SITE / FOURNISSEUR AUDITÉ

ADRESSE DU SITE

DATE ET TYPE D'AUDIT

PRODUITS / LOTS CONCERNÉS

AUDITEUR / RESPONSABLE

ATTESTATION INTERNE C2R

Au vu des documents, constats, entretiens et preuves référencés dans les fiches d'audit annexées, le signataire atteste le niveau de conformité sociale et environnementale du périmètre ci-dessus. Cette attestation n'est valable que pour les sites, produits et lots identifiés et sous réserve de la clôture des éventuelles actions correctives.

Décision : ☐ Conforme ☐ Conforme sous réserve ☐ Non conforme

Nom / fonction / signature :

C2R

Toute attestation tierce doit être accompagnée du rapport et des références de l'organisme certificateur.